

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions spéciales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT : }
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les fêtes à l'occasion du centenaire de Voltaire en France.—Ce que pense le Times de Londres sur la situation actuelle de la France.—Le congrès à Berlin ; le traité de paix a été signé.—Célébration du 50e anniversaire de prétrise du Révd. M. F. X. Delage, curé de l'Islet.—Le Comité de l'Agriculture à l'Assemblée Législative de Québec recommande l'impression d'une série de questions concernant l'Agriculture, la colonisation et l'émigration ; il recommande de plus l'impression d'un plus grand nombre de copies du Rapport de l'Hon. Ministre de l'Agriculture.—La colonisation dans la Province de Québec.

Causerie Agricole : Culture des prairies (Suite) : Deuxième et troisième modes d'exploiter les prairies naturelles.—Rendement des prairies.—Durée de la prairie.

Sujets divers : Irrigation des prairies et pâturages.—La porcherie dans une ferme.—Utilité des oiseaux.

Choses et autres : Les volontaires de Ste. Anne de la Pocatière.—Fragments du journal d'un apiculteur.

Recettes : Moyen pour préserver les moutons du tonnis.—Détruire les poux chez le cochon.—Moyen pour hâter la maturité des tomates et des melons.

A nos abonnés retardataires.—Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le payement de leur abonnement ; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir.

Nous remercions sincèrement ceux qui se sont empressés de payer leur abonnement, mais malheureusement il y a encore un trop grand nombre d'arrérages qui se font attendre.

De grâce que l'on nous rende cette justice de payer au plus tôt, ces sommes qui nous sont dues, nous sont indispensables pour rencontrer nos propres obligations.

REVUE DE LA SEMAINE

A propos de la fête du centenaire de Voltaire, qui eut lieu à Paris le 30 juin dernier, un journal français emprunte le passage suivant à un illustre père de l'Eglise :

"O délire des esprits ! quel est donc ce prodige d'erreur ou plutôt de frénésie ! Quand vos malheurs excitent (et j'en puis témoigner) la compassion des peuples même de l'Orient, quand, aux extrémités du monde, les plus grandes cités en ont témoigné leur consternation et leurs regrets, vous ne songez qu'aux spectacles, vous assiégez les théâtres, vous les encombrez, vous leur donnez un degré de perversion morale plus grande encore qu'auparavant !.... La séduction des démons qui vous perdent a eu plus de pouvoir sur vous que toutes les mesures des hommes de prévoyance pour vous sauver. Et de là vient que les maux que vous accumulez, vous ne tolérez pas qu'on vous les impute, tandis que vous imputez aux chrétiens toutes les épreuves qui vous accablent.... Cur, dans votre sécurité d'un nouveau genre, ce n'est pas la paix de la république que vous cherchez, mais seulement l'impunité de licence, ô cours que la jouissance a pourris et que l'adversité n'a pas pu même relever !"

Qui parle ainsi ! Est-ce un orateur français indigné des lâchetés et de l'abaissement des républicains, des socialistes ! Mon Dieu, non ! l'auteur de ces paroles est Saint-Augustin ; il les adressait aux Romains du Ve siècle, qui ne songeaient, comme les boulevardiers républicains en France, qu'à s'amuser et à amuser les oisifs du monde entier, pour se divertir et à veugler sur leur situation, et oublier les causes de ruine qui devaient anéantir l'empire quelques années plus tard.

"Avertissements inutiles ! l'orgie romaine n'en continua pas moins son cours, sans couleur de civilisation, et de progrès, comme en France ! Oh la France s'arrêtera-t-elle dans cette voie fatale !"

Le Times de Londres, ordinairement si bienveillant pour ceux qui gouvernent actuellement la France, ne peut s'empêcher de signaler les périls de leur politique. On peut en juger par l'extrait suivant, que nous traduirons de ce journal anglais :